

Mme Copps: Grâce aux conservateurs.

M. Shields: Ce commentaire ne fait que prouver ce que je dis, monsieur le Président. La députée ouvre la bouche et voilà ce que l'on entend. Les conservateurs n'ont pas fixé le prix du pétrole en Arabie Saoudite. Nous n'avons pas fixé le cours mondial du pétrole et elle le sait. Ce sont les conservateurs qui ont conclu l'Accord de l'Ouest après que le Programme énergétique national ait été imposé à cette région du pays. Ce sont les conservateurs qui ont ramené les taux d'intérêt de 18 ou 20 p. 100 aux taux actuels. C'est ça que nous avons fait.

De même, le député de Hamilton Mountain et son comotionnaire auraient pu proposer une motion concernant les familles agricoles de ma circonscription, de la Saskatchewan ou du Manitoba. Ces gens ont travaillé toute leur vie à l'exploitation familiale et sont maintenant sur le point de tout perdre à cause de la faiblesse des prix agricoles. Ils auraient pu utiliser cette journée à l'avantage de tous les Canadiens. Or que font-ils? Ils nous saisissent d'un problème insignifiant que l'on traite, ils le savent très bien, exactement de la même façon que n'importe quel autre, qu'il s'agisse d'un conflit de travail ou de quoi que ce soit. Il existe en l'occurrence une procédure de règlement des griefs qui permettra de décortiquer tout le problème. Pourtant, le député de Hamilton Mountain veut se donner le rôle d'avocat de la défense dans l'espoir de capter l'attention de la télévision ce soir, de sorte que les gens puissent s'émerveiller de voir le NPD prendre la défense des simples citoyens. Ils peuvent considérer également l'exemple de la députée de Hamilton-Est, cette brave fille qui menait la meute et qui a bondi par dessus tables et chaises. Oh, elle lutte vraiment pour la défense des simples citoyens.

M. Rossi: C'est une chose que vous ne pouvez pas faire, Jack. Vous êtes trop vieux.

M. Shields: Je vous le dis, j'ai honte de voir qu'on fait perdre le temps de la Chambre, alors que je connais des sociétés pétrolières dans ma circonscription qui font faillite. Une d'entre elles met à pied 200 foreurs à elle seule.

M. Angus: Grâce à vous, Jack.

M. Shields: Vous voulez en entendre parler? Je vais vous en parler.

M. le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je voudrais rappeler la règle de la pertinence aux députés. Le député d'Athabasca peut bien penser, à tort ou à raison, qu'on aurait pu discuter d'un autre sujet. Mais c'est aujourd'hui un jour réservé à l'Opposition, et l'Opposition a choisi une motion que la présidence a jugée correcte et recevable. Je demande donc aux députés de s'en tenir à la motion.

M. Shields: Je croyais le faire, monsieur le Président, mais je vais certes suivre votre conseil. Je veux parler de la motion.

Au lieu de proposer une motion ridicule qui nous fait perdre notre temps, pourquoi n'en a-t-on pas proposé une qui nous saisisse des problèmes auxquels fait face la Bow Valley Industries, par exemple? Cela aurait été très opportun à mon avis.

Les subsides

Nous pourrions parler des suppressions d'emplois dans l'ouest du Canada. Je me demande si quelqu'un a pris la peine de lire cette motion.

● (1640)

M. Rodriguez: L'avez-vous lue?

M. Shields: Certainement. Le député devrait prendre la parole, monsieur le Président, s'il a quelque chose à dire.

Voici le texte de la motion.

Que la Chambre croit que la récente décision d'Air Canada d'imposer à l'agent de bord Toni Corrado une suspension de 30 jours à cause des réponses qu'elle a données à une déléguée au congrès progressiste-conservateur, au cours d'une envolée de Vancouver à Montréal, était injustifiée et enfreint le principe de la liberté de parole garanti par la Charte canadienne des droits et libertés.

C'est tout. Selon le député d'Hamilton Mountain et la députée d'Hamilton-Est (M^{me} Copps), c'est tout ce qui s'est passé. Je ne sais pas ce qui s'est passé. Je vais vous dire ceci, nous le saurons tous lorsque le grief sera entendu, ce qui se fait en secret. Les syndicats ont même accepté de ne pas discuter de leurs délibérations. Air Canada a convenu de ne pas discuter de la question, mais ce sera annoncé. Une procédure de grief est en place, et pourtant ces députés veulent que le gouvernement intervienne avant même qu'elle ne débute. C'est idiot, complètement idiot.

À mon avis, la motion présentée par l'Opposition aujourd'hui est une tentative délibérée de la part des deux porte-parole de l'Opposition, de porter atteinte au ministre des Transports, à sa réputation et à sa capacité en temps que ministre. Cela se produit, après que, et je le répète, le député d'Hamilton Mountain a pris la parole et s'est confondu en excuses en prétendant, naturellement, que ce n'était pas son intention. Il est clair qu'ils cherchent à discréditer le ministre et ses collaborateurs.

M. Rodriguez: Vous ne le croyez pas sur parole?

M. Shields: Le député du NPD dit que nous ne le croyons pas sur parole. Il dit que je ne crois pas le député d'Hamilton Mountain. Moi, je dis que les faits se passent de commentaires. Il a pris la parole à la Chambre et a présenté ses excuses, puis aujourd'hui il a attaqué le ministre et ses collaborateurs. Que devons-nous en penser?

Nous aurions pu consacrer toute la journée à une discussion sur certaines des grandes questions auxquelles le Canada fait face, notamment le poisson au Cap-Breton et le libre-échange. Nous aurions pu débattre diverses questions. Tout ce que j'ai entendu aujourd'hui a été absolument négatif. Tout ce que j'ai entendu les députés dire aujourd'hui a été tout à fait déplacé à la Chambre.

Nous ne discutons pas de liberté de parole.

M. Rodriguez: Si, vous le faites.

M. Shields: Les députés tentent de nous faire croire que c'est en réalité de cela qu'il s'agit.

M. Rodriguez: Précisément. De quoi donc s'agit-il?